



Montataire  
VILLE DE L'OISE

# Vivre!

LE MAGAZINE D'UNE VILLE SOLIDAIRE N° 1 JUILLET 2003





Sommaire

Festival	couvertures, 3 et 6
Patrimoine	3
Edito, Juin à Montataire	4 et 5
Culture, associations	6 et 7
Reportage	8 et 9
Urbanisme	10
Internationale	11
Insolite	12
Tribune libre	13
Portrait	14
Etat-civil, brèves	15



Vivre ! N° 1 - Juillet 2003

Directeur de la publication : Jean-Pierre Bosino

Directeur de la Communication/rédaction :

Jean-Paul Legrand  
jp60.legrand@wanadoo.fr  
06 15 11 76 68 - 03 44 64 44 44  
Journaliste : Fatima Sissani

Photos : Jean-Louis Cormontagne

Composition-Maquette-Conception :

Véronique Bendemagh, Micheline Bordez,  
Arnaud Couallier, Bruno Giordano,  
Chantal Maupas, Fernand Tuil

Composition - Impression :

Imprimerie Municipale - Montataire

Vivre ! : Magazine officiel de la Ville de  
Montataire

Rue André Ginisti - 60160 Montataire

<http://www.mairie-montataire.fr>

Téléphone : 03 44 64 44 00

Télécopie : 03 44 64 44 05

# Festival 2003



L e fes  
du M  
cabo  
la vieille  
pouvait é  
tout en r  
celtique e  
musiciens  
En deux  
Mahdi et  
fait déco  
musical  
ville nat  
arabe «  
tradition  
l'Andala  
siècle, c  
une  
par les  
s'est tre  
sion  
Consta  
quatre  
partag  
res : e  
Nassa  
bendir  
Mohar  
d'am  
parce  
posées  
mieux  
porte  
sation  
écou  
égli  
Chac  
un j



## Soirée Cabaret

Le festival «Dances et Musiques du Monde» s'est clôturé avec le cabaret qui s'est déroulé dans la vieille église de Montataire. On pouvait écouter, en première partie, tout en mangeant, de la musique celtique et irlandaise jouée par les 7 musiciens du groupe Double Rhum. En deuxième partie Mohammed Mahdi et ses trois musiciens nous ont fait découvrir le Malouf, un genre musical propre à Constantine, leur ville natale. Le «malouf» signifie en arabe «fidèle à la tradition». Une tradition qui est née dans l'Andalousie du VIIIème au XVème siècle, à Grenade, Cordoue, Séville, une tradition pratiquée par les juifs et les musulmans, elle s'est transportée, après leur expulsion d'Espagne, notamment à Constantine. Cette tradition, ces quatre musiciens nous l'ont faite partager de la plus belle des manières : en la chantant et en la jouant. Nassar avec son luth, Mounir au bendir, Maher à la dabourka et Mohammed Mahdi avec sa viole d'amour qu'il a lui-même fabriquée parce qu'il est luthier. Il tient sa viole posée debout sur les cuisses pour mieux chanter cette poésie séculaire, porteuse de la mémoire d'une civilisation. C'était beau de pouvoir écouter tous ces sons dans cette église à l'acoustique inégalable. Chacun a dû éprouver en repartant un joli sentiment de légèreté.



## Les Journées du Patrimoine 2003

Elles se dérouleront les Samedi 20 et Dimanche 21 Septembre prochain et seront placées sous le signe de la spiritualité.

A cette occasion, l'Association Mons ad Theram se propose de vous accueillir à l'église Notre-Dame, afin de vous permettre d'admirer voire de découvrir ses richesses.

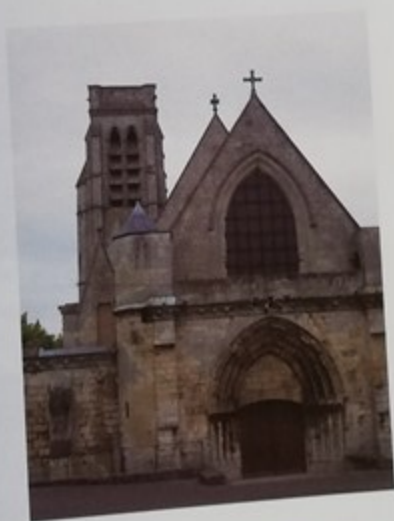
Construite par Hugues de Clermont au XIIème siècle, puis par Renaud II de Clermont, elle fut longtemps la collégiale du château.

Au XIIIème siècle, Roques de la Tournelle et Mathilde de Clermont décident d'agrandir et d'embellir l'église. Ils y font notamment édifier les bas-côtés ainsi que les portails. Il semble qu'ils soient représentés sur le chapiteau d'un pilier représentant deux chimères c'est également eux qui décident de la dédier à la vierge et la baptisent Notre-Dame du Mont.

En 1564, le mariage d'Odet de Coligny, évêque de Beauvais y aurait été célébré... L'église Notre-Dame de Montataire fut classée monument historique en 1862, une vidéo a été réalisée

sur l'église de Montataire par M. Michel Roger intitulée «Marguerite et Mathilde, Dames de Montataire».

Son histoire, ainsi que celle du château a été relatée dans le livre du Baron de Condé Histoire d'un vieux château de France : monographie du château de Montataire. Ce livre, réédité par l'Association Mons ad Theram est disponible à l'accueil de la mairie au prix de 16 euros.





## Soirée Cabaret

Le festival «Dances et Musiques du Monde» s'est clôturé avec le cabaret qui s'est déroulé dans la vieille église de Montataire. On pouvait écouter, en première partie, tout en mangeant, de la musique celtique et irlandaise jouée par les 7 musiciens du groupe Double Rhum. En deuxième partie Mohammed Mahdi et ses trois musiciens nous ont fait découvrir le Malouf, un genre musical propre à Constantine, leur ville natale. Le «malouf» signifie en arabe «fidèle à la tradition». Une tradition qui est née dans l'Andalousie du VIIIème au XVème siècle, à Grenade, Cordoue, Séville, une tradition pratiquée par les juifs et les musulmans, elle s'est transportée, après leur expulsion d'Espagne, notamment à Constantine. Cette tradition, ces quatre musiciens nous l'ont faite partager de la plus belle des manières : en la chantant et en la jouant. Nassar avec son luth, Mounir au bendir, Maher à la dabourka et Mohammed Mahdi avec sa viole d'amour qu'il a lui-même fabriquée parce qu'il est luthier. Il tient sa viole posée debout sur les cuisses pour mieux chanter cette poésie séculaire, porteuse de la mémoire d'une civilisation. C'était beau de pouvoir écouter tous ces sons dans cette église à l'acoustique inégalable. Chacun a dû éprouver en repartant un joli sentiment de légèreté.



## Les Journées du Patrimoine 2003

Elles se dérouleront les Samedi 20 et Dimanche 21 Septembre prochain et seront placées sous le signe de la spiritualité.

A cette occasion, l'Association Mons ad Theram se propose de vous accueillir à l'église Notre-Dame, afin de vous permettre d'admirer voire de découvrir ses richesses.

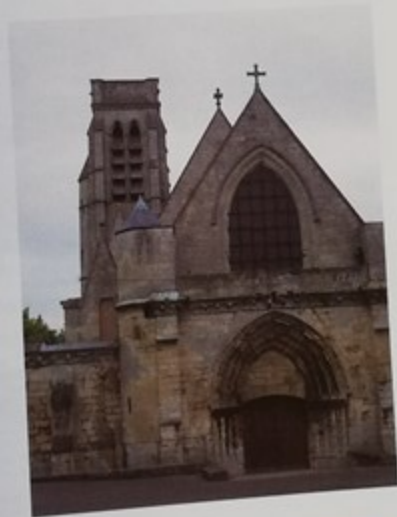
Construite par Hugues de Clermont au XIIème siècle, puis par Renaud II de Clermont, elle fut longtemps la collégiale du château.

Au XIIIème siècle, Roques de la Tournelle et Mathilde de Clermont décident d'agrandir et d'embellir l'église. Ils y font notamment édifier les bas-côté ainsi que les portails. Il semble qu'ils soient représentés sur le chapiteau d'un pilier représentant deux chimères c'est également eux qui décident de la dédier à la vierge et la baptisent Notre-Dame du Mont.

En 1564, le mariage d'Odet de Coligny, évêque de Beauvais y aurait été célébré... L'église Notre-Dame de Montataire fut classée monument historique en 1862, une vidéo a été réalisée

sur l'église de Montataire par M. Michel Roger intitulée «Marguerite et Mathilde, Dames de Montataire» .

Son histoire, ainsi que celle du château a été relatée dans le livre du Baron de Condé Histoire d'un vieux château de France : monographie du château de Montataire. Ce livre, réédité par l'Association Mons ad Theram est disponible à l'accueil de la mairie au prix de 16 euros.





## Juin à Montataire



La petite Charlotte Ferron de Montataire, a remporté le championnat de l'Oise de karaté en catégorie Poussine



Spectacle «si je suis une rose» présenté par la chorale de l'ANEM, réalisé par Mme Martine Magdeleine



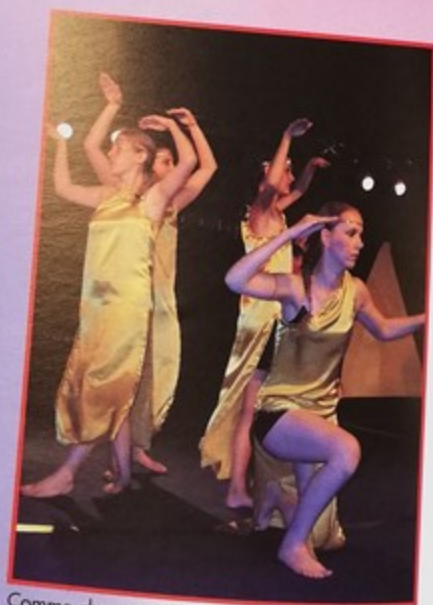
Cérémonie du 8 mai commémorant le 58ème anniversaire de la capitulation de l'Allemagne nazie



Cérémonie commémorant le 58ème anniversaire de la libération des camps



Concert symphonique de l'orchestre départemental de l'Oise à l'Eglise Notre-Dame



Comme chaque année, gros succès pour la représentation du Modern'Jazz, salle Marcel Coene





par la chorale de l'AMEM,



Exposition «Recycl'art» à l'Eglise Notre-Dame



A l'invitation de l'association du quartier du Bray, les habitants se sont retrouvés autour d'un barbecue



anniversaire de la libération



Pique-nique et détente à la base de loisirs de Saint-Leu d'Esserent pour les familles de Montataire à l'occasion de la journée internationale des familles



pour la repré-  
arcel Coene



Les jeunes lauréats du 2ème festival des talents cachés, organisé par l'association formes et couleurs

## L'édito du Maire

### Tous ensemble : la force de l'espoir

**V**ous avez en mains le premier numéro mensuel de notre magazine. Nous avons voulu ainsi répondre aux demandes faites dans les réunions de quartier, à l'enquête menée par deux jeunes stagiaires auprès de 500 d'entre-vous; un magazine plus près de l'actualité, des habitants de notre ville et de leurs préoccupations. Faites part de vos avis et opinions sur cette nouvelle formule.

Beaucoup d'habitants vivent l'injustice des inégalités mais aussi la révolte que leur inspirent les mauvais coups contre le monde du travail et la dureté de cette société qui méprise l'humain pour adorer la finance.

Quoi ? Il faudrait se résigner à des retraites de misère, où certains travailleraient jusqu'à 70 ans pendant que 450 jeunes de notre ville chôment, à une école éclatée, à la casse de l'emploi, à un monde ensanglanté par les guerres ? Certainement pas ! Les grèves et les manifestations de ces dernières semaines indiquent que l'espoir est du côté de la solidarité, de l'action collective, de la démocratie afin d'apporter des solutions humaines aux défis de notre époque.

C'est ainsi qu'il nous faut travailler tous ensemble à protéger et développer ARCELOR, sa production, et ses emplois comme meilleure riposte à ceux qui voudraient imposer un plan de licenciements et la casse de cet outil de travail de haute technicité, vital pour notre ville, notre agglomération. Avec les salariés de l'entreprise, les élus et les habitants peuvent agir pour exiger que les profits du groupe soient investis dans l'emploi la formation, l'outil de travail.

La fatalité n'existe que si l'on n'agit pas. Je vous invite à participer à toutes les initiatives qui favoriseront la solidarité avec les travailleurs d'ARCELOR et l'élaboration de propositions constructives pour le développement de l'entreprise. L'heure est au rassemblement et à l'action. Tous ensemble, motivés ! déterminés !

Jean-Pierre Rossini





Spéciale « si je suis une rose » présentée par la chorale de l'AMEM, réalisée par Mme Martine Magdeleine



Cérémonie commémorant le 58ème anniversaire de la libération des camps



Comme chaque année, gros succès pour la représentation du Modern Jazz, salle Marcel Coene



Exposition «Recycl'art» à l'Eglise Notre-Dame



A l'invitation de l'association du quartier du Bray, les habitants se sont retrouvés autour d'un barbecue



Pique-nique et détente à la base de loisirs de Saint-Leu d'Esserent pour les familles de Montataire à l'occasion de la journée internationale des familles



Les jeunes lauréats du 2ème festival des talents cachés, organisé par l'association formes et couleurs

## L'édito du Maire

### Tous ensemble : la force de l'espoir

**V**ous avez en mains le premier numéro mensuel de notre magazine. Nous avons voulu ainsi répondre aux demandes faites dans les réunions de quartier, à l'enquête menée par deux jeunes stagiaires auprès de 500 d'entre-vous; un magazine plus près de l'actualité, des habitants de notre ville et de leurs préoccupations. Faites part de vos avis et opinions sur cette nouvelle formule.

Beaucoup d'habitants vivent l'injustice des inégalités mais aussi la révolte que leur inspirent les mauvais coups contre le monde du travail et la dureté de cette société qui méprise l'humain pour adorer la finance.

Quoi ? Il faudrait se résigner à des retraites de misère, où certains travailleraient jusqu'à 70 ans pendant que 450 jeunes de notre ville chôment, à une école éclatée, à la casse de l'emploi, à un monde ensanglanté par les guerres ? Certainement pas ! Les grèves et les manifestations de ces dernières semaines indiquent que l'espoir est du côté de la solidarité, de l'action collective, de la démocratie afin d'apporter des solutions humaines aux défis de notre époque. C'est ainsi qu'il nous faut travailler tous ensemble à protéger et développer ARCELOR, sa production, et ses emplois comme meilleure riposte à ceux qui voudraient imposer un plan de licenciements et la casse de cet outil de travail de haute technicité, vital pour notre ville, notre agglomération. Avec les salaires de l'entreprise, les élus et les habitants peuvent agir pour exiger que les profits du groupe soient investis dans l'emploi la formation, l'outil de travail.

La fatalité n'existe que si l'on n'agit pas. Je vous invite à participer à toutes les initiatives qui favoriseront la solidarité avec les travailleurs d'ARCELOR et l'élaboration de propositions constructives pour le développement de l'entreprise. L'heure est au rassemblement et à l'action. Tous ensemble, motivés ! déterminés !

Jean-Pierre Bosin



## Au fil du Festival

Entre la musique et la danse, on pouvait aller chiner dans la traditionnelle braderie de Montataire. Regarder tous ces objets, ces vêtements dont on pouvait deviner qu'ils avaient chacun sa petite histoire.

On pouvait aussi rencontrer certains des acteurs de cet incroyable réseau associatif qui caractérise Montataire.

L'association Jade avait installé son stand où l'on pouvait voir une exposition photo des différentes activités de l'association.

Un atelier maquillage s'y est improvisé : des enfants sont venus se faire maquiller



par Mme Golitain, une institutrice à la retraite. Olfa Daoudi, une animatrice du centre de loisirs, s'y est mise aussi. «Où faut-il s'inscrire ?» demandent des parents dont les enfants étaient parfois accompagnés. Il faut dire que la promotion était vite faite : «on a vu des enfants maquillés, alors j'ai amené mon petit-fils et ma petite-fille» explique une grand-mère.

On pouvait aussi trouver de la documentation sur les projets de construction d'école au Népal menés par l'association «Népal et vous» et y déguster du thé népalais.

Et puis un groupe d'éthiopiens qui informait de la situation politique dramatique de leur pays : «Comme Montataire est une ville solidaire, on vient et on parle !» nous a dit une réfugiée politique membre de l'association. Elle avait été emprisonnée quelques années auparavant en Ethiopie ; elle doit sa libération à une importante campagne de soutien internationale menée notamment par Femmes Solidaires.

Et le caricaturiste : ils étaient nombreux à faire la queue pour se faire faire une caricature. «Ça n'arrête pas depuis 14



## Secours Populaire Français

Sur 10 enfants...3 ne partiront pas en vacances

Faites changer cette statistique pour les enfants de l'Oise en devenant «Famille de Vacances». Donnez à quelques enfants de plus de vraies vacances, en accueillant un «Copain de Vacances», pour 2 ou 3 semaines. En juillet ou en août.

Pour eux : Merci.

Renseignements :  
Secours Populaire Français  
Fédération de l'Oise  
Tél : 03 44 55 37 25

heures !» avoue-t-il très satisfait. Il y a avait beaucoup d'adolescents dont on sentait qu'ils avaient parfois du mal à accepter de voir leur nez ou leur bouche servir de base à une caricature. Comme Meshuda, cette jeune kurde aux longs cheveux frisés qui n'en finissait pas de rire de voir ses cheveux sortir du nez, de la bouche. Elle était en tout cas heureuse d'être là : «C'est génial ! On est en famille. Tout le monde se connaît. Je pense que je ne serais pas à l'aise dans une autre ville.»

Le Cap Vert était aussi présent avec son association Lembraça du Cap Vert ou Mémoire du Cap Vert. De la cuisine traditionnelle et une petite exposition sur l'archipel : ses dix îles, le climat, la géographie, la faune et la flore. Cette année ils ne se sont pas produits sur scène car leur groupe n'était pas prêt. Ce sera pour l'année prochaine.

Il a régné durant ces trois jours une belle ambiance dans la ville ; la place de la mairie, pleine de sons, de couleurs, d'odeurs et de gens venus de toute la région faisait plaisir à voir. «On adore danser ! C'est pour ça qu'on est là» nous dit une dame de Thiverny. Rendez-vous à l'année prochaine sûrement...



C'est par le thème de l'itinérance que les animateurs de Jade ont proposé à quinze jeunes de 14 à 17 ans de découvrir durant l'été le sud ouest de l'Irlande. Quatorze autres, entre 11 et 17 ans s'en iront dans le Cantal, toujours sur le rythme de l'itinérance. Cela pendant onze jours.

Pourquoi l'itinérance ? Pour mieux prendre le temps de voir et d'entendre, le temps de comprendre où l'on se trouve. L'itinérance pour pousser à la mobilité, à bouger, à se bouger pour trouver l'endroit idéal pour passer la nuit, pour se confronter à des situations chaque fois différentes, pour mettre à l'épreuve ses facultés d'adaptation et de créativité. Pousser à utiliser tout ce qu'on a sous la main pour se construire un refuge le plus confortable possible même s'il n'est que temporaire car il faudra recommencer le lendemain. L'itinérance pour apprendre à s'organiser vite, simplement et ensemble. L'itinérance pour stimuler la curiosité, l'observation : Qu'est-ce-qu'on va trouver au prochain arrêt ?

A pied, à vélo ou en bateau, pas question de rester trop longtemps au même endroit. Jamais plus de trois jours. Dans le Cantal, c'est la Cère qui servira de repère aux jeunes montatairiens pour gagner la ville d'Aurillac et assister à son célèbre festival de rue. Mais avant il faudra la parcourir la Cère, cette rivière de 110 kms qui prend sa source au dessus de St Jacques dans le Massif du Plomb du Cantal, une rivière qui regorge de truites, d'ombres et d'écrevisses géantes. Et voilà une idée de dîner. Mais il faudra prendre le temps. Le temps de

Deux thèmes au choix pour le concours 2003 : L'artisanat ou le contre jour.

Le règlement du concours et les bulletins de participation sont à retirer :

- Résidence des Personnes Agées Maurice Mignon, 118 rue Jean Jaurès
  - Service culturel «Espace Fernand Léger» 3, rue de Condé
  - Mairie Place Auguste Génie
  - Mairie Annexe, 104, rue Jean Jaurès
- La date limite de dépôt des photos est fixée au vendredi 7 novembre 2003 au

## Avec Jade : l'itinérance

regarder la nature, de la sentir, de la respirer. Le temps de perdre le goût du béton, de la bagnole : réapprendre à marcher, à inventer, à imaginer. Retrouver son calme.

Le même temps pour découvrir l'Anneau du Kerry et la Baie d'Ingle en Irlande. A vélo cette fois. Environ 350 kilomètres à parcourir. On dit que le comté de Kerry est une étape indispensable pour comprendre l'histoire de l'Irlande. D'ailleurs Kerry vient du gaélique «Ciarrai» qui signifie «les gens de Ciar», en référence à une tribu celte qui vivait dans cette région. Le gaélique, la langue originelle des Irlandais avant la colonisation, une langue aujourd'hui peu pratiquée. Ce sera donc bien le moment d'utiliser son anglais car là-bas point de français. Ça tombe bien car Marjorie, l'animatrice a tout prévu : elle a animé avant le départ des ateliers d'anglais dans les locaux de Jade.

Mais l'itinérance, point trop n'en faut ! La baie de Somme sera parcourue à pied par des groupes de jeunes de 11 à 17 ans avec retour au camping tous les soirs. Trois groupes de jeunes s'y succéderont tout au long du mois d'août. Ils seront une huitaine à chaque fois pour découvrir la baie de Somme à travers la pêche, le canoë-kayak, la voile ou le char à voile.

## Concours 2003

secrétariat de la Résidence des personnes Agées Maurice Mignon, 118, rue Jean Jaurès à Montataire  
Pour tout renseignement complémentaire contacter la secrétaire  
au 03 44 25 98 66

## Associations



## Photo Club





## Reportage

**L**orsqu'il y a quelques années par le Conseil de l'Europe, la réflexion sur les moyens de lutter contre la violence dans le sport a déjà fait l'objet de deux débats, en 1996 et 1998. Des personnalités du monde politique et sportif avaient alors décidé de consacrer leur action sur l'éducation des jeunes et des enfants à l'éthique du sport et à l'esprit sportif. Ils avaient proposé des programmes pédagogiques, des prix pour l'aspect sportif et des exemples de bonne pratique pour réagir à la montée de la violence. « L'importance est de participer à un jeu loyal et non pas de gagner » était le message qui devait être transmis aux jeunes générations.

Car c'est peut-être bien là le nœud du problème : la compétition. Le sport tel qu'il s'est donné à voir ces vingt dernières années ne semble véhiculer qu'une idée d'enrichissement qui ne passe évidemment que par la victoire. Il est vrai que cela concerne particulièrement certains sports tel que le foot. Il est en effet difficile d'évoquer tel joueur de football sans parler des millions d'euros qu'il représente, de parler de la retransmission de grands matchs à la télévision sans les incroyables enjeux financiers que cela pose. Football = Argent et l'on peut aujourd'hui ajouter à cette équation la violence : Football = Argent = Violence. Il est vrai que cela n'est pas nouveau, le football au niveau amateur et professionnel a toujours généré de la violence sur les terrains. Mais celle-ci semble avoir pris

ces dernières années une ampleur toute nouvelle qui semble coïncider avec l'expiration des contrats dont les grands joueurs sont l'objet. Il est incontestable que cette violence a un effet catastrophique sur les petits clubs. Comprendons-nous bien : il n'est pas question de dire ici que le football professionnel est le seul responsable de la violence existant dans le football amateur. Non. Mais l'image de réussite que véhiculent les grands joueurs entraîne un effet d'identification qui passe par l'imitation des comportements lamentables de certains joueurs et supporters. Et les conséquences sont bien pires pour ces petits clubs car ils ne disposent évidemment pas des mêmes moyens que les clubs de ligue 1 et 2 pour endiguer la violence. D'autant que si l'on en croit les premiers états généraux de la sécurité qui se sont tenus le

25 mars 2003 à l'initiative des présidents de la LFP (Ligue de Football Professionnel) et de la FFF (Fédération Française de Football) et qui ont réuni des représentants de la police et de la justice pour « avancer sur les idées et les moyens à mettre en œuvre pour mettre fin à la violence croissante qui se déploie dans les stades de football », c'est surtout des clubs de ligue 1 et 2 dont il a été question. L'idée globale qui semble avoir émergé de cette rencontre tourne surtout autour de la sécurisation des stades et de leurs environs pour empêcher les supporters susceptibles de provoquer des troubles d'y accéder. Il n'a nullement été question de la violence que déploient les joueurs eux-mêmes ni de questionnement sur les origines de cette violence à laquelle ont également recours les supporters. Le ministre de l'intérieur ne semble d'ailleurs pas plus intéressé par cet aspect des



# Du sport sans violence ?



une ampleur toute  
incider avec l'explo-  
s grands joueurs sont  
ble que cette violence  
grands matchs a un  
ur les petits clubs,  
: il n'est pas question  
ball professionnel est  
violence existant dans  
on. Mais l'image de  
t les grands joueurs  
ification qui passe par  
ments lamentables de  
porters. Et les consé-  
pour ces petits clubs  
évidemment pas des  
clubs de ligue 1 et 2  
ce.  
croit les premiers états  
é qui se sont tenus le

25 mars 2003 à l'initiative des présidents de la LFP (Ligue de Football Professionnel) et de la FFF (Fédération Française de Football) et qui ont réuni des représentants de la police et de la justice pour « avancer sur les idées et les moyens à mettre en œuvre pour mettre fin à la violence croissante qui se déploie dans les stades de football », c'est surtout des clubs de ligue 1 et 2 dont il a été question. L'idée globale qui semble avoir émergé de cette rencontre tourne surtout autour de la sécurisation des stades et de leurs environs pour empêcher les supporters susceptibles de provoquer des troubles d'y accéder. Il n'a nullement été question de la violence que déploient les joueurs eux-mêmes ni de questionnement sur les origines de cette violence à laquelle ont également recours les supporters. Le ministre de l'intérieur ne semble d'ailleurs pas plus intéressé par cet aspect des

choses puisque la seule proposition qu'il a faite visait à durcir la loi sur le sport de juillet 1984 qui pénalise les exactions commises par les supporters.

#### Quelle prévention pour lutter contre la violence ?

Il est donc important qu'il y ait sur le terrain des organisations qui proposent d'autres moyens de lutter contre ce phénomène de violence qui gagne de plus en plus d'espace et concerne aujourd'hui d'autres sports que le football.

C'est ainsi que le service des sports de la ville collabore avec l'union nationale sportive Léo Lagrange depuis plus d'un an. Cette collaboration passe notamment par l'adoption et la diffusion de la charte Léo Lagrange et son application dans toutes les activités gérées par le service des sports. L'union nationale sportive Léo Lagrange peut également être sollicitée pour satisfaire un besoin en matériel ou en personnel qualifié tel que des éducateurs sportifs.

Ce partenariat a également donné lieu à la participation de Montataire en avril 2001 aux premiers challenges départementaux de Futsal de l'Oise. Dans la catégorie des 11-14 ans, Montataire est arrivé deuxième après Clermont. Parce que ce tournoi s'est déroulé dans le cadre de la charte Léo Lagrange, ce n'est pas le nombre de buts qui déterminait le gagnant mais le comportement non seulement des joueurs mais aussi des dirigeants et animateurs se trouvant sur les bancs de touche. Un comportement qui devait être conforme aux règles d'or de l'esprit sportif (voir encadré), règles dont chaque équipe a pris connaissance lors de son inscription. D'ailleurs Zied Boudiche de Montataire et Boussif Karab de Clermont ont été honorés, à titre individuel, pour leur comportement respectueux et exemplaire lors de ce tournoi. Il faut dire que le Futsal est une pratique sportive qui constitue un excellent outil pédagogique pour la prévention de la violence dans le sport.

Jeu très technique, il doit se dérouler dans le silence le plus complet. Il est strictement interdit de parler. Le bruit des chaussures et le claquement des mains sont utilisés pour signaler sa présence ou indiquer une tactique de jeu. Les équipes se saluent avant et après le match. Toutes les pratiques d'anti-jeu sont interdites : au bout de cinq fautes, le joueur sort définitivement et après six fautes collectives, c'est un coup franc.

Le service des sports de Montataire organisera cette année, toujours dans le même esprit, plusieurs tournois de Futsal. On peut d'ailleurs le pratiquer le jeudi et le lundi de 18 h à 20 h.

Ceci n'est pas inutile compte tenu de ce qui se passe depuis quelque temps aux clubs de football et de basket de Montataire.

## Reportage

### Le Futsal : c'est quoi ?

D'origine brésilienne, le terme « futsal » vient de la contraction des mots « futebol » et « sala », qui peuvent se traduire par « football de salle » ou mieux, « football en salle ». Mais des différences importantes, dans la façon de jouer, font de ce sport une activité à part entière, avec ses propres règles, maintenant définies par la FIFA (Fédération Internationale de Football Association).

C'est en concevant une version du football à cinq lors d'une compétition pour des jeunes que Juan Carlos Ceriani donna naissance au futsal à Montevideo en Uruguay.

Le futsal gagna une rapide popularité en Amérique du Sud, et plus particulièrement au Brésil qui reste la patrie du futsal. Ce sport y est une véritable institution, les plus jeunes sont initiés au futsal à l'école, dans les collèges, et peuvent intégrer des sections spécialisées à partir de 11-12 ans.

Des joueurs célèbres comme Pelé, Zico, Socrates, Bebeto sont issus du futsal où ils ont développé leur technique.

On se joue avec un ballon de cuir ou de matière adéquate, sur un terrain de dimension égale à celle d'un terrain de hand.

Tout match est disputé par deux équipes composées de cinq joueurs au maximum, dont l'un est le gardien de but.

Le match se déroule en deux périodes de 20 minutes chacune.

Les équipes ont la possibilité de demander une minute de temps mort lors de chaque période. La mi-temps ne peut excéder 15 minutes.

#### Le sport et la violence à Montataire

L'équipe senior du FC-Montataire a été suspendue pendant quatre ans suite à la bagarre qui avait obligé l'arbitre à interrompre le match de la Coupe Chivat le 20 octobre à la 96ème minute. Avant à son président, Jean-Marc Bionne, il a été suspendu de sa fonction de président jusqu'en juin 2003. Cette décision considérée alors comme sévère a été en partie confirmée le 31 mars par la commission d'appel du district de l'Oise : l'équipe senior n'est pas suspendue pour quatre ans mais seulement pour la saison 2003-2004.

Quant au club de basket-ball, le 11 janvier dernier, lors de la rencontre Montataire-Gouvieux, le Montatairien Carl Chilly a frappé l'arbitre Jean-François Texier. Celui-ci a été écopé de trois semaines d'arrêt de toute activité physique et a dû suivre des séances de Kinésithérapie.

Le Président de la Ligue de basket-ball de Picardie a tout de même suspendu le joueur jusqu'à l'instruction de son dossier au niveau fédéral bien que ce dernier ait rendu son équipement et se soit exclu de lui-même du club.

# violence ?



## Intercommunalité

# L'assainissement des eaux usées, une compétence de la CAC



**A** lors que l'assainissement des eaux usées relève en principe de la responsabilité des communes, la ville de Montataire en a transféré la compétence à la CAC ; Les eaux usées de notre ville sont en effet acheminées vers les stations de Montataire et Villers-Saint-Paul. Ainsi la CAC a en charge le fonctionnement des installations (stations et réseaux) et la construction de ces équipements. L'exploitation des installations a été déléguée à la Lyonnaise des eaux sous la forme d'un contrat d'affermage.

Nous sommes nombreux à confondre l'assainissement des eaux usées avec le traitement des eaux dont l'objectif est la transformation en eau potable. Alors que l'assainissement des eaux usées se situe en amont de ce processus : il permet de collecter les eaux usées afin de les débarrasser de la pollution dont elles sont chargées avant de les rejeter dans le milieu naturel, le Thérain pour la station de Montataire et l'Oise pour celle de Villers-Saint-Paul. Il s'agit là d'une action qui protège non seulement l'environnement mais aussi l'état sanitaire des populations et revêt une très grande importance pour le développement de l'agriculture et de l'industrie. Sans assainissement nos rivières se transformeraient en égouts, devenant ainsi de véritables refuges pour les parasites et bactéries en tout genre. Baignades et pêches seraient alors à proscrire. La capacité d'auto-épuration des rivières ne fonctionne plus lorsque les rejets sont trop importants. Les français ont d'ailleurs pleinement conscience de cette nécessité puisque 95 % d'entre eux jugent le nettoyage des eaux usées indispensable pour protéger la nature. L'assainissement a pris d'autant plus d'importance que la croissance économique s'est accompagnée d'une augmentation de la production de rejets polluants.

C'est donc très logiquement que la loi sur l'eau du 3 janvier 1992 impose que tout immeuble d'habitation soit raccordé à un réseau d'assainissement collectif ou doté d'un système d'assainissement autonome. Le système d'assainissement, collectif ou non, regroupe les eaux usées (la collecte) afin de les «nettoyer» (l'épuration) en les traitant avant de les rejeter dans le milieu naturel.

Après 2005, dans toutes les agglomérations de plus de 2000 habitants, les eaux usées rejetées par les utilisateurs devront être traitées dans les stations d'épuration. Même ceux qui ne dépendront pas d'un réseau d'assainissement collectif devront disposer d'un système d'assainissement autonome.

La France possède aujourd'hui plus de 15000 stations d'épuration. La quasi totalité des communes de plus de 10000 habitants disposent à l'heure actuelle d'une usine de dépollution des eaux usées. Celles de la ville de Montataire et de l'ensemble des municipalités regroupées dans la CAC sont acheminées vers la station d'épuration de Villers-Saint-Paul ou de Montataire. Le taux de dépollution pour la 1ère avoisine les 95 %, il est de 98 % pour la 2ème ; des taux qui sont nettement supérieurs à la moyenne nationale qui est de 49 %. Mais la loi dispose que pour 2005, les taux atteignent 65 %. Cette disparité s'explique par le fait que cette moyenne regroupe les zones rurales dont une minorité est raccordée à un système d'assainissement.

Le code de santé publique impose le raccordement, à la charge du propriétaire, des immeubles aux égouts dans un délai de deux ans après leur mise en service. Si cette obligation n'est pas respectée, une série de procédures devra être engagée par la CAC.

A Montataire, 99 % des habitants sont raccordés à un système d'épuration, contre 97 % pour la CAC. Cela représente pour l'ensemble de la communauté d'agglomération environ 138 kms de réseau de collecte des eaux usées.

En vertu du principe «pollueur payeur», le coût de l'assainissement est supporté, par le biais de la «redevance d'assainissement», par les consommateurs. Ces derniers participant à la pollution de l'eau, il est normal qu'ils participent à sa protection. Le montant de la redevance est fixé par la CAC. Elle figure à la rubrique «collecte et traitement des eaux usées» de votre facture d'eau.

### A ne pas faire

- Jeter des produits polluants dans les éviers, les toilettes ou les regards d'évacuation.

En particulier :

- les médicaments périmés ou entamés. Des circuits de collecte de médicaments existent souvent. Renseignez-vous auprès de votre pharmacien.
- les restes de désherbants ou d'engrais utilisés pour le jardinage,
- les produits contre les rongeurs (rats, souris) ou contre les limaces, etc,
- les huiles de vidange neuves ou usées (rapporter les bidons non utilisés ou recueillir les huiles usées dans des bidons et les apporter chez le garagiste, où un circuit de collecte spécial existe souvent),
- les hydrocarbures, essence à détacher, essence de térébenthine, etc.,
- les fonds de pots de peinture, de produits pour vernir les bois, etc.,
- les insecticides domestiques et les produits pour protéger les bois des insectes, etc,
- Evacuer l'eau de pluie des gouttières de la maison dans les collecteurs d'eau usées si vous êtes raccordé à un réseau séparatif ou si vous avez une installation d'assainissement autonome.
- Utiliser un broyeur d'ordures ménagères relié à la conduite d'évacuation des eaux.

### Peu recommandé

- Laver les voitures dans la rue car le lavage entraîne des hydrocarbures et des particules polluantes, dues aux gaz d'échappement, directement dans le ruisseau ou les collecteurs d'eaux pluviales, les garages, les stations-service ou les stations de lavage sont, dans la plupart des cas, reliés aux stations d'épuration des eaux usées. Vérifiez auprès de votre mairie si le lavage dans la rue est autorisé ou non.

### Faire le bon geste

- Respecter ces conseils et la réglementation.
- Utiliser les produits d'entretien ou de jardinage biodégradables ou indiquant qu'ils sont sans nuisance pour l'environnement.

Centre d'infos sur l'eau : [www.cieau.com](http://www.cieau.com)

# Pale d'un

**C**hacun aura sa bannière sur Montataire. Et presque définitif ; un qui caractérise la solidarité réelle et Bien entendu cela guerre que la coa mené contre l'Irak de vingt-trois mille sur les Irakiens. C illégale puisque l'OC aval et malgré la civile international sionnants cortège le monde, y comp contre la guerre ? eu lieu. Person nombre de victi mémoire le milli irakiens qui son guerre du Golfe ? Les dirigeants d'avoir fait un évidemment au fre. C'est la gu soit. Voilà le permettent les pouvoir agir en queurs sont-ils Est-ce que no les vaincus de nous pas paye gression du dr Car cette gu



# Palestine-Irak : d'un colonialisme à l'autre

Chacun aura remarqué la nouvelle banderole sur le fronton de la mairie de Montataire. Elle a quelque chose de presque définitif ; un peu comme la solidarité qui caractérise la ville de Montataire. Une solidarité réelle et qui se veut sans frontière. Bien entendu cela n'est pas sans lien avec la guerre que la coalition anglo-américaine a mené contre l'Irak durant le mois d'avril. Près de vingt-trois mille bombes ont été larguées sur les Irakiens. Ceci de manière totalement illégale puisque l'ONU n'avait pas donné son aval et malgré la protestation de la société civile internationale. Qui a oublié les impressionnants cortèges de citoyens, partout dans le monde, y compris en France, qui ont défilé contre la guerre ? Rien n'y a fait : la guerre a eu lieu. Personne ne connaît encore le nombre de victimes. Mais on garde en mémoire le million d'hommes et de femmes irakiens qui sont morts depuis la première guerre du Golfe en 1991. Combien cette fois ? Les dirigeants américains qui se gaussent d'avoir fait une guerre humanitaire n'ont évidemment aucun intérêt à donner de chiffre. C'est la guerre la plus humanitaire qui soit. Voilà le genre d'arrogance que se permettent les vainqueurs, ceux qui savent pouvoir agir en toute impunité. Mais les vainqueurs sont-ils vraiment ceux que l'on croit ? Est-ce que nos démocraties ne sont pas plutôt les vaincus de cette triste histoire ? N'allons-nous pas payer un prix élevé à cette transgression du droit et de la justice ? Car cette guerre n'a pas été menée pour

détruire les armes de destruction massive que le dictateur Saddam Hussein était sensé détenir. Les Américains n'avaient-ils d'ailleurs pas eux-mêmes renoncé à ce motif ? Rappelons-nous qu'à la veille des frappes, l'instauration de la démocratie en Irak devenait soudainement l'objectif de cette expédition aux relents de colonialisme. Aujourd'hui certains demandent des comptes : où sont les armes chimiques et bactériologiques qui mettaient en danger la sécurité internationale ? « Nous les trouverons car elles existent » martèle Tony Blair, le 1er ministre britannique. « Mais ça prendra du temps » croit-il utile d'ajouter. En attendant, les Irakiens, toutes tendances confondues, évidemment soulagés de la chute de ce régime qui les a opprimés durant 20 ans, réclament le départ des forces américaines de leur pays, le départ des 140 000 soldats encore stationnés sur le territoire. Ils veulent pouvoir décider souverainement de leur destin. L'Irak ne deviendra pas un protectorat américain. Les américains, en bons colonialistes, n'avaient pas prévu une telle résistance. Une résistance qui peut-être va remettre en cause le plan en trois phases qu'ils ont élaboré pour faire de l'Irak leur pion stratégique dans la région. Ceci doit commencer par un contrôle du pays par les militaires. Les soldats américains qui ont été tués laissent penser que cela n'est pas gagné. La deuxième phase doit permettre la mise en place d'une administration civile à laquelle serait associée une partie de l'opposition en exil. L'un de ses leaders, Ahmed Chalabi,

divise l'administration américaine car il ne dispose d'aucune crédibilité en Irak. Là aussi c'est mal parti. Au terme de ces deux étapes, il sera question de l'intégration de l'Irak à la communauté internationale. Reste à définir ce qu'est la communauté internationale. Mais on a le temps de voir venir puisque ce plan est étalé sur une période pouvant varier de cinq à huit ans. Le temps de lamener tout ce qui peut résister à l'hégémonie américaine dans le monde arabe.

Peut-être aussi le temps de réduire à néant tout espoir de la construction d'un Etat Palestinien viable. Pour preuve, cette feuille de route qu'on nous présente comme l'ultime chance pour les Palestiniens de mettre fin à l'occupation israélienne. Le gouvernement Sharon l'a enfin acceptée mais avec réserve. Quelle arrogance quand on sait que ce document ne fait aucune mention des frontières de 1967, évoque la création d'un Etat palestinien pour 2005 sans aucune précision sur ses frontières, un document dans lequel le droit au retour des réfugiés palestiniens est totalement absent, un document amendé plusieurs fois par Sharon. On peut donc légitimement se demander quelles réserves les Israéliens peuvent bien émettre tant ce document leur est favorable comme les accords d'Oslo à leur époque d'ailleurs. En échange les Palestiniens doivent se contenter des 10 % de territoire que Sharon veut bien leur concéder ainsi que du démantèlement des seules colonies construites après mars 2001 et le gel de la colonisation. Quelle faveur quand on voit que le gouvernement israélien s'est octroyé 90 % du territoire de la Palestine historique ! Dans ces conditions, on peut se demander comment le nouveau gouvernement palestinien va pouvoir mettre fin à l'intifada armée car lui a accepté cette feuille de route que personne n'ose appeler plan de paix. Face à des palestiniens épuisés par cette colonisation sans merci, y avait-il d'autres choix ? Au pire cela ne marchera pas, au mieux il s'agira d'un répit avant que l'intifada ne reprenne car sans état viable pas de paix ni pour les palestiniens ni pour les israéliens. Inutile de dire que le front du refus a encore de beaux jours devant lui un peu comme la banderole installée sur le fronton de la mairie de Montataire.









**La majorité  
municipale**

**Arcelor :  
urgence, il faut investir**

Les choix stratégiques du Groupe Arcelor, font peser une très grave menace sur l'usine de Montataire.

Les salariés et les habitants de toute l'agglomération expriment inquiétude et colère face à une perspective inacceptable d'une réduction d'effectifs et d'activité.

Les élus de la majorité municipale affirment leur totale solidarité avec les salariés de cette entreprise au cœur de l'activité industrielle de notre agglomération. Le site historique de Montataire, grâce à ses travailleurs, a toujours relevé les défis auxquels il devait faire face. La production de cette entreprise est utile et performante et doit bénéficier d'investissements pour son développement.

Investir dans l'outil de production, la qualification, la formation et l'emploi sont les impératifs que l'action des salariés et des habitants peut imposer.

Il est urgent de contraindre les dirigeants du groupe et du gouvernement à faire ces choix et non pas ceux qu'ils mettent en œuvre pour augmenter les profits de quelques capitalistes au détriment de la vie de toute une région.

Dans la bataille qui s'engage, les salariés et les habitants peuvent être assurés de la détermination sans faille des groupes majoritaires de la municipalité (PCF-PS)\* pour construire tous ensemble une riposte constructive.

\* Groupe PCF et républicain  
Groupe PS et républicain

**Groupe  
«Montataire  
Pour Tous»**

**Madame, Monsieur,**

Lors du Conseil municipal du 27 février 2003, a été voté à la majorité, le droit pour l'opposition Municipale de s'exprimer dans les colonnes de la revue municipale : «Vivre» .

En félicitant M. le Maire pour cette ouverture, celui-ci nous a répondu qu'il n'y était pour rien et qu'il ne faisait qu'appliquer la loi et qu'il avait toujours refusé, ne souhaitant pas que la revue «Vivre» devienne une tribune politique.

C'est donc grâce à la loi que les élus de Montataire Pour Tous peuvent s'adresser à vous dans ces colonnes.

Sachez que pour notre part il n'est pas dans nos intentions de faire de ces colonnes une tribune politique. D'autant que nous n'avons pas été élus pour faire de la politique mais pour participer à la gestion de la ville. Lors des conseils municipaux ou des différentes commissions nous avons des informations qui sont pour votre avenir et celle de notre ville des plus importantes et il va sans dire que ces informations il faut que vous en soyez destinataire.

Nous vous communiquerons des chiffres, des coûts, des noms et nous répondrons à toutes les questions que vous nous poserez sur la gestion municipale.

Notre adresse :

Montataire Pour Tous  
B.P.50209 - 60762 Montataire Cedex  
Ces colonnes nous sommes tout à fait disposés à vous les offrir. En effet peut être que le fait de parler dans ces colonnes du problème que vous rencontrez avec la municipalité trouvera une solution ?

Monsieur le Maire se réserve le droit de refuser notre article s'il est diffamatoire ou contraire aux règles de droit, nous devons le lui remettre deux semaines avant parution.

Nous sommes à votre disposition tous les samedi matin de 10 h à 12 h au sous-sol de la mairie. Adressez-vous à l'accueil. A l'aube de cet été, à vous tous, nous vous souhaitons des moments de détente avec vos familles.

Jean-Pierre Mercier, Marie Le Houx,  
Natalino Pezzetta,

**Montataire  
à gauche  
100%**

**La contribution de ce  
groupe n'est pas parve-  
nue à la rédaction**



## Portraits

### Deux Résistants

Voilà le portrait de deux hommes qui ont pour trait commun d'avoir subi l'une des périodes les plus cruelles du XX<sup>ème</sup> siècle : le nazisme. L'un se nomme Jésus Désiré Clément et l'autre Ernest Biette. L'un, Jésus Désiré Clément, a toujours plus ou moins gardé le silence sur cette cruelle période de sa vie. L'autre, Ernest Biette, a publié son témoignage. Il en va ainsi des hommes qui ont subi le pire : certains parlent pour trouver la force de vivre, d'autres gardent le silence parce que c'est seulement là qu'ils trouvent la ressource pour affronter l'avenir.



Ernest Biette



Jésus Désiré

**E**rnest Biette, dit Nénès. A Montataire c'est ainsi qu'on l'appelle. Ici tout le monde connaît Nénès. C'est qu'il a quasiment traversé le siècle et pas en silence. Né en 1918, il adhère en 1935 d'abord à la C.G.T puis aux Jeunesses Communistes. Et évidemment il s'engage dans la résistance à l'occupation allemande : distribution de tracts, premiers sabotages.

Et puis l'arrestation en 1942. Déportation au camp de concentration de Dachau. Pas parce qu'il est juif mais parce qu'il est communiste. Cela aussi c'est un crime pour Pétain et les Nazis. C'est le début des années d'horreur. De 1942 à 1945, Ernest Biette est détenu avec des milliers d'autres d'abord au camp de Dachau et ensuite à Lauiggen. Des années qu'Ernest Biette a tenu à consigner dans un petit livre pour qu'on n'oublie pas, pour qu'on sache, comment, au nom d'une idéologie, on a voulu réduire des hommes à l'état d'animal. Ce livre, il l'écrit aussi en hommage à ses compagnons de déportation, pour leur rendre honneur d'avoir continué la lutte. Car oui, Ernest Biette et ses camarades n'ont pas oublié, même dans les pires moments pourquoi ils se sont retrouvés là, à Lauiggen : Parce qu'ils luttèrent pour un monde meilleur. La lutte, ils la poursuivent donc.

Alors Ernest Biette raconte comment, dans les ateliers de travail forcé, ils sabotaient les pièces de guerre que les nazis leur demandaient de fabriquer. Il raconte les sanctions qu'ils subissaient lorsque cela était découvert. Il raconte aussi le quotidien dans le camp : le réveil à quatre heures du matin à «coups de pieds et de cris gutturaux», les coups de nerfs de bœuf sur les fesses en cas de faute, les nuits entières passées nus sur du ciment parce que cela amusait un commandant SS.

Et puis l'incroyable solidarité qui lie ces hommes, une solidarité sans laquelle la survie n'aurait pas été possible. C'est sans doute cela, la résistance et la solidarité, qui a permis à Ernest Biette de sortir vivant de ces camps de la mort.

**J**ésus Désiré Clément, lui n'a pas écrit. C'est au cours d'une discussion qu'il nous a raconté un peu sa vie, un peu de sa terrible histoire de déportation. Un peu car Jésus Désiré Clément n'aime pas beaucoup parler de «tout ça».

Après avoir été interné à la prison d'Esses durant deux années pour détention de tracts et parce qu'il était communiste, Jésus Désiré Clément a été déporté au camp de Dachau durant 40 jours et ensuite à Monfhausen où il est resté environ une année.

Il se souvient de son retour, de ces milliers de gens qui attendent leur proche à la sortie du train. Les gens pleurent et il pleure aussi. A la gare on l'attend, et on l'emmène à l'hôtel Lutecia, à Saint Germain des Prés. Il se souvient des cerises. C'était le mois de mai.

Il se souvient du travail sur les chantiers à l'extérieur du camp, des kilomètres qu'il faut parcourir à pied, dans le froid autrichien avec des chaussures de fortune. Il se souvient de la faim, de la nourriture pourrie qu'ils doivent manger car il faut vivre.

Il se souvient des coups, qui n'en finissent pas.

Lorsqu'on évoque ce sujet, ses yeux sont pleins de cette tristesse pour laquelle il n'a jamais trouvé de mot. Ne pas en parler à sa famille, c'était une manière de l'épargner.

Et puis il est retourné trois fois en Allemagne pour voir les chambres à gaz et montrer aux autres que ça a vraiment existé, que des hommes pour leur opinion politique, leur confession religieuse ou leur origine ont été brûlés ; pour montrer à quel point notre humanité à tous a été insultée, piétinée. En Allemagne, Jésus Désiré pleure, il pleure pour ce qu'on lui a fait à lui et aux autres. 60 ans plus tard, cet homme pleure encore en se souvenant. Pourtant, il n'éprouve aucune rancœur envers les Allemands, ceux qu'il déteste ce sont les nazis pas les Allemands. Car Jésus Désiré ne supporte pas les amalgames, il ne supporte pas tout ce qui a des relents de racisme. C'est pour cela qu'à la Libération il a continué la lutte, comme élu communiste à la ville de Montataire, comme syndicaliste à la CGT.

Car décidément non, on ne devrait jamais accepter que des hommes et des femmes soient assassinés au nom de leur opinion, de leur origine. Le racisme, c'est encore bien cela qui aujourd'hui le fait bondir. D'ailleurs il ne regrette rien de son combat d'hier malgré ce qu'il a subi. La lutte contre le fascisme justifie toutes les souffrances. Parole de déporté, parole de résistant.



## Etat Civil

### Ils sont nés

#### JANVIER 2003

CHAPUIS Lorie, le 28,  
LIGNEREUX Fiona, le 28.

#### FÉVRIER 2003

LEMARTEK Sekina, le 1er,  
FUMARD Cassandra, le 4,  
RIBEIRO DOS SANTOS,  
Inès, le 4.

CHATEAU Antonin, le 6,  
DUTOUR Cloé, le 8,  
AZIB Rania, le 12,  
DRAUX Benjamin, le 12,  
BOISEDU Mélodie, le 16,  
MOUHAMED Yasmine,  
le 16,

JOYAT Maëlann, le 19,  
AUDINAY Léa, le 24,  
JAAOUANE Yassine, le 27.

#### MARS 2003

EL TAYEB Salma, le 14,

MODY Cidiba, le 18,  
CALDAS Mathilde, le 25,  
FERREIRA ROMAO Emily,  
le 25,

CARIDROIT Noémie, le 31.

#### AVRIL 2003

DERVOIS Théo-Hoàng, le 5,  
BÉRENGER Paul, le 16,  
DELAYEN Kévin, le 18,  
DUVIVIER Kody, le 18,  
LIKAYI EBONDA Jhovanis,  
le 20,  
FANCHON Thomas, le 24,  
MARTIN Morgane, le 27,  
TOURÉ Mamadou, le 28,  
QUIVIGER Maiwenn, le 30,  
TRÉVOIZAN Léa, le 30.

### Ils se sont mariés

#### FÉVRIER 2003

PALALI Ahmet et SAGLAM Sevilay, le 17.

#### MARS 2003

IBRAHIMI Abderrazzak et AFKIR Hafida, le 29.

#### AVRIL 2003

CARDENAS POSSO Giovanni et ACOSTA PIMENTEL Judith,  
le 12,

NAJMI Abdellali et MOUTTAKI Jamila, le 12.

### Ils sont décédés

#### FÉVRIER 2003

BORLINA Olympe, 94 ans, veuve ALBART, le 5,

BACQUELLE Patrick, 43 ans, le 11,

LALLEMAND Claude, 67 ans, le 11,

PLASSE Lydia, 92 ans, veuve MANIQUET, le 11.

STUDLER André, 74 ans, le 14,

MERLE Jeannine, 87 ans, veuve PUJOL-COUMÉRAT, le 24,

TONSART Angèle, 75 ans, épouse SOUCHU, le 27.

#### MARS 2003

FANCHON Jean, 64 ans, le 2,

PERNET Jacky, 49 ans, le 2,

CORMONTAGNE Jeanne, 69 ans, épouse JUIF, le 3.

MULLER Henri, 50 ans, le 10,

EKRA DEVALERE Yao, 54 ans, le 12,

JOUAN Frédéric, 22 ans, le 13,

ARTISON Robert, 75 ans, le 15,

BABILOTTE Roland, 72 ans, le 16,

LEBRUN Jean, 80 ans, le 20,

BRIAND Jean, 73 ans, le 23.

#### AVRIL 2003

KHECHAB Djemaâ, veuve CHAKHAB, le 11,

HERBÉ Renée, 91 ans, veuve HARDVILLET, le 12,

BACHEVILLIERS Georgette, 83 ans, veuve DAMBROUCK, le 27.

## Brèves

### Journée à la mer

La maison sociale Huberte d'Hocker organise une journée à la mer pour les familles le samedi 19 juillet 2003. Inscription au 03 44 24 55 80

### Journée à la Mer de Sable

Le Secours Populaire organise une journée à la Mer de Sable le 20 août 2003 pour les enfants âgés de 6 à 12 ans. Inscription obligatoire au : 03 44 55 37 25

### CNL

En cas de problèmes locatifs, la C.N.L. de Montataire vous informe qu'elle tient une permanence tous les 2ème jeudi du mois de 14 heures à 16 heures au 11 avenue du 19 Mars, rez de chaussée de la tour. Vous pouvez également prendre contact par téléphone :

03 44 27 55 17  
ou 03 44 27 43 77  
ou 03 44 27 18 64

### AFMA

Prestataires de la CAF à revenus modestes, savez-vous que vous pouvez partir en vacances avec vos enfants à peu de frais : Téléphoner au 03 44 24 50 55. Vous pouvez également vous présenter ou écrire à la permanence de l'AFMA 2, rue de Marl à Creil (sous la CAF-entrée près de l'URSSAF) le lundi et le jeudi de 14 heures à 16 heures.

### Harmonie Municipale

Pour redynamiser son association musicale, l'Harmonie Municipale de Montataire recrute des musiciens, confirmés ou débutants, essentiellement motivés par l'apprentissage et la pratique d'instruments à vent tels que trompette, cornet, bugle, clarinette, flûte, saxophone, trombone, baryton, basse et contrebasse. Ils accueillent également tous ceux et celles qui voudraient s'essayer au Glockenspiele, lyre, tambour, grosse caisse, tambourin, cymbale, etc.

Pour tout renseignement, vous pouvez joindre : François Pietuskow

66, avenue Anatole France - 60160 Montataire  
Tel : 03 44 27 79 12  
ou tel : 03 44 19 12 70  
ou Tel/fax : 03 44 73 11 72

### Picardie Roissy

Vous pouvez désormais prendre le car pour vous rendre à l'aéroport de Roissy au départ de Creil ou de Senlis.

Cette navette est assurée 7/7 de 4 h à 23 h.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le :

0 810 60 00 60 (pour les particuliers)  
01 60 03 63 56 (pour les entreprises)





# Festival

# Danses et Musiques

# du Monde

La première soirée du festival s'est ouverte mercredi 28 mai avec la rencontre hip-hop. Il y a bien longtemps que la place de la mairie n'aura réuni tant de jeunes : ils étaient, paraît-il, au moins 600. Ces visages d'adolescents excités par l'idée de monter sur scène étaient beaux à voir : ils étaient transfigurés de bonheur. Sur la scène, des jeunes et des plus jeunes encore dansent ensemble, à chacun sa place, à chacun son rôle. Des adolescents d'à peine treize ans se partageaient la scène avec leurs aînés de juste quelques années, qui fait une belle différence dans cette tranche de vie très spéciale qu'est l'adolescence. Mais peu importe, le principal c'était d'être là et de danser. Il y avait autant de filles que de garçons. Très bien. Et des niveaux très différents aussi. Ça n'a pas posé de problème, car définitivement oui, le principal c'était d'être là et de danser. Plus d'une dizaine de groupes s'est succédée sur la scène. Ils venaient de tout le département de l'Oise. Et le groupe professionnel venait de Paris, noblesse oblige ! Ils ont fait un tabac. Morgan, une jeune adolescente de 17 ans a trouvé ça très bien : « ça change, on voit ce qui se fait ailleurs ».